

Rapport sur la situation financière 2019

(Public Disclosure)

Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA



Table des matières

Résumé du rapport sur la situation financière	5
A. Activités de l'entreprise	6
1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques	6
2. Principaux segments d'activité	9
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances	10
B. Résultats de l'entreprise	12
1. Informations sur les résultats de l'entreprise	13
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	16
1. Conseil d'administration	16
2. Direction	19
3. Gestion des risques et système de contrôle interne	20
D. Profil de risques	23
E. Evaluation	25
1. Principes généraux d'évaluation	25
2. Evaluation proche du marché des actifs	26
3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances et des autres engagements	28
4. Montant minimum	31
F. Gestion du capital	32
1. Principes et objectifs de la gestion du capital	32
2. Fonds propres	33
G. Solvabilité	34
1. Résultats principaux du SST	34
2. Définitions	35
3. Décomposition et évolution du capital cible	36
4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque	37
Annexes	38

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après « Vaudoise Vie ») au 31 décembre 2019 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/02. Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

A l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Vie est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après « Groupe »). A ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe. L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève pour l'exercice 2019 à CHF 7,9 millions. Les primes périodiques se situent à CHF 185,8 millions en 2019. Les primes uniques quant à elles, s'élèvent à CHF 3,8 millions. A noter que le résultat de l'année a de nouveau permis de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques, ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier, de suivre et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Vie sont les risques d'assurance et les risques de marché. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Evaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. Pour les engagements d'assurance, les valeurs proches du marché sont déterminées sur la base de modèles actuariels reconnus.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et dans l'objectif de respecter les exigences SST. La société continue à privilégier le renforcement de ses fonds propres et de la provision pour garantie de taux d'intérêt. Elle n'a donc pas distribué de dividende durant l'exercice 2019.

Vaudoise Vie ne recourt pas au marché des capitaux. Par contre, dans le but d'augmenter son assise financière, la société bénéficie de prêts subordonnés de Vaudoise Assurances Holding SA. Le montant des prêts subordonnés a été réduit par rapport à fin 2018.

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2020 et sont également soumises à un audit prudentiel.

Le taux SST 2020, calculé sur la base des données au 31 décembre 2019, est de 205 % et se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis.

Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

1.1. La mutualité comme pierre angulaire

Vaudoise Vie est la société active dans le domaine de l'assurance vie du Groupe. Elle appartient à 100% à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse.

Vaudoise Vie maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. Cette stratégie, qui implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Vaudoise Vie dispose d'une Charte RSE axée sur trois piliers qui sont ses collaborateurs, ses parties prenantes et la société en général. Pour conduire sa politique en la matière, elle a défini un fil rouge en lien avec ses valeurs d'entreprise et sa mission de base, à savoir, la réinsertion socioprofessionnelle. Ce thème lui sert de guide dans sa politique de dons et dans l'organisation de ses journées de volontariat d'entreprise Involvere mises sur pied depuis 2014. En 2019, quelque 200 collaborateurs du Siège et des agences ont ainsi participé à plus de vingt projets à travers la Suisse aux côtés de fondations et d'associations actives dans la réinsertion socioprofessionnelle. Pour la deuxième fois, la Vaudoise a ouvert cinq projets de volontariat au public afin de permettre à une quinzaine de participants externes de vivre une expérience de volontariat. Lors de la Journée de la Mutualité, événement organisé pour clôturer le programme Involvere 2019, la Vaudoise a remercié au moyen d'un don les associations Volontaires Montagne, la Fondation Brühlgut, la Fondation Züriwerk, Caritas Vaud et la Fondation St-Germain pour leur engagement et l'accueil des collaborateurs de la Vaudoise ainsi que des participants externes.

La Vaudoise prévoit d'actualiser sa charte RSE pour inclure la notion plus large de durabilité. Cet exercice s'inscrit dans une analyse plus détaillée de sa politique de durabilité à la suite de la signature en décembre 2019 des normes UNPRI et de sa décision d'adhérer aux principes d'investissement ESG. La Vaudoise prévoit de publier un premier rapport de durabilité en 2021. Il s'agira d'un processus d'amélioration continue dans les années à venir.

1.2. Le développement de la société et du Groupe

Vaudoise Vie priorise une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des particuliers et des PME.

Le portefeuille de cette région progresse de manière positive, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage.

Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise doit encore progresser de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. En 2020, la Vaudoise a notamment inauguré une nouvelle agence à Horgen, dans le sud du canton de Zurich. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein de Vaudoise Vie et du Groupe.

La société intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance vie collective (Swiss Life).

Le Groupe s'adapte en outre aux nouveaux modèles d'affaires complémentaires tels que la diversification des revenus et des métiers.

Le développement implique également l'acquisition de compétences dans les nouvelles technologies. Le Groupe est également partie prenante de la co-entreprise Swiss-Sign Group, fournisseur de SwissID, qui a pour but d'assurer la sécurité des processus d'e-business reposant sur les identités numériques dignes de confiance. Rappelons en outre qu'en 2017, le Groupe a investi CHF 15 millions dans le fonds dédié aux fintechs, assurtechs et regtechs de BlackFin Capital Partners. Il s'agit d'un investissement dans des domaines novateurs et au fort potentiel de développement. Ce partenariat permet au Groupe de bénéficier des conseils et de l'appui de BlackFin qui lui donne également accès à un réseau de start-up européennes qui façonnent l'avenir du digital. Ainsi, la Vaudoise entend compléter son engagement au travers d'investissements ciblés qui ont stratégiquement du sens pour son propre développement. Afin de mener à bien cette mission, la Direction a constitué un groupe digital réunissant des collaborateurs issus de plusieurs secteurs d'activités, dont l'unité de Corporate Development et M&A, et travaillant en collaboration avec BlackFin.

1.3. Le client au centre

Vaudoise Vie entend renforcer davantage son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques aux nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La société s'inscrit clairement

dans une démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur notre site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou au guichet de l'agence. Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 113 points de vente, désormais réunis en 28 agences générales et organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir nos clients le plus efficacement possible.

Afin de tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

1.4. La transformation digitale, acteur majeur de la satisfaction client

L'année 2018 a été marquée par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale. Cette unité, en collaboration très étroite avec les différents métiers qui composent la Vaudoise, est chargée de mener à bien la mue digitale nécessaire afin de répondre aux futurs besoins de nos clients dans le cadre de la distribution omnicanale. Sur la base de la réalisation de parcours clients et de plusieurs audits internes demandés par la Direction, les programmes prioritaires de la transformation digitale ont été identifiés et lancés en 2019. Un programme d'accompagnement au changement, nommé WAVE (We Act for Vaudoise Evolution), a été lancé en parallèle.

Afin de participer à l'intégration progressive de la digitalisation dans la société civile, la Vaudoise a été la première entreprise romande privée à adhérer à l'initiative digitalswitzerland. Le 3 septembre 2019, deuxième Digital Day, elle a organisé pour ses collaborateurs une journée informative sur les nouvelles technologies. La Vaudoise a par ailleurs participé à un World Café, débat public organisé en partenariat avec digitalswitzerland et l'EPFL sur le thème « Le numérique au service de la mobilité ».

1.5. La durabilité au cœur de notre ADN

Vaudoise Vie souhaite assurer sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes.

La société poursuit ainsi une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière du Groupe Vaudoise Assurances. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteurs, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

En 2019, le Groupe a signé les principes d'investissement durable UNPRI et adopté ainsi une politique d'investissement durable (ESG) dans la stratégie de placement du Groupe. Par ailleurs, elle est membre fondateur de la Fondation Suisse pour le climat qui fêtait cette année ses dix ans.

1.6. Nos collaborateurs, notre capital humain

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect.

Sacrée meilleur employeur dans la catégorie Banques et Assurances par le magazine Bilan en 2018 et arrivée deuxième en 2019, la Vaudoise place le collaborateur au centre de ses préoccupations. Premier ambassadeur de la marque, un collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Une évaluation interne très complète est menée tous les trois ans.

Le département des Ressources humaines a pour mission première d'accompagner le quotidien des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre de la transformation digitale en cours, le département Ressources humaines est chargé de mettre sur pied un programme d'accompagnement de la transition culturelle.

Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et à attirer des talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse de nombreux liens avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est également une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles afin de favoriser « l'empowerment » des collaboratrices et des collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

Première assurance privée suisse certifiée EQUAL-SALARY

Les systèmes de rémunération encouragent la performance individuelle et collective. Afin d'assurer l'égalité salariale entre hommes et femmes, la Vaudoise est la première compagnie d'assurances privée suisse à avoir obtenu la certification EQUAL-SALARY en 2018 au terme d'une démarche volontaire comprenant l'analyse des données salariales anonymisées et des audits en entreprise auprès des membres de la Direction et d'une centaine de collaborateurs. La certification a été renouvelée en 2019.

L'engagement de la Direction en faveur de l'égalité salariale et l'intégration des pratiques d'équité salariale dans la politique et les processus RH ainsi que la perception par le personnel de la politique salariale de l'entreprise ont été examinés lors des entretiens d'audit.

Flexibilisation du travail

Afin de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail, les projets d'entreprise sont menés de manière collaborative en utilisant au mieux les compétences de chacune et de chacun, dans un esprit de confiance et de responsabilisation (méthode agile). Cet état d'esprit est accompagné, dès 2018, par une démarche de smart working. La Vaudoise a également adhéré à la charte Work Smart.

La mise en place de nouveaux outils de travail facilite la gestion du temps, comme l'outil de gestion RH SIRH, et le développement de solutions permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée (horaire variable, home office, etc.).

Pour une plus grande mixité

Traditionnellement, et c'est encore le cas aujourd'hui, le monde de l'assurance distingue deux catégories de collaborateurs, ceux qui sont nommés « internes » et ceux qu'on appelle « externes ».

Les « internes », ce sont les collaborateurs du Siège et les équipes qui, dans nos agences, offrent un soutien aux équipes de vente. Ils forment les deux tiers de nos effectifs et la proportion hommes / femmes y est depuis très longtemps parfaitement équilibrée. L'évolution constante de la proportion de femmes cadres constitue un fait notable depuis le début de ce siècle.

D'un très modeste 12 % en 2000, dix ans après, cette proportion est passée à 25 % et aujourd'hui, nous sommes fiers d'être en progression et avec une représentativité des femmes cadres de 35 %.

Les « externes », ce sont les équipes de vente qui sont au contact direct des clients. Dans notre industrie, ces métiers sont encore quasi exclusivement masculins. La Vaudoise ne fait pas exception, mais une agence générale, celle de Genève, fait figure d'avant-gardiste avec 16 % de conseillères dans son effectif.

Pour accélérer la dynamique déjà engagée, nous avons constitué un groupe de réflexion sur le thème de la mixité. Les suggestions qui y sont formulées soulignent particulièrement la nécessité de mettre en lumière le parcours des femmes ayant évolué vers des positions élevées, tout en renforçant tout ce qui est de nature à offrir de la flexibilité aux collaboratrices et aux collaborateurs dans la gestion de leur temps. La parentalité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée s'en trouvent ainsi optimisés.

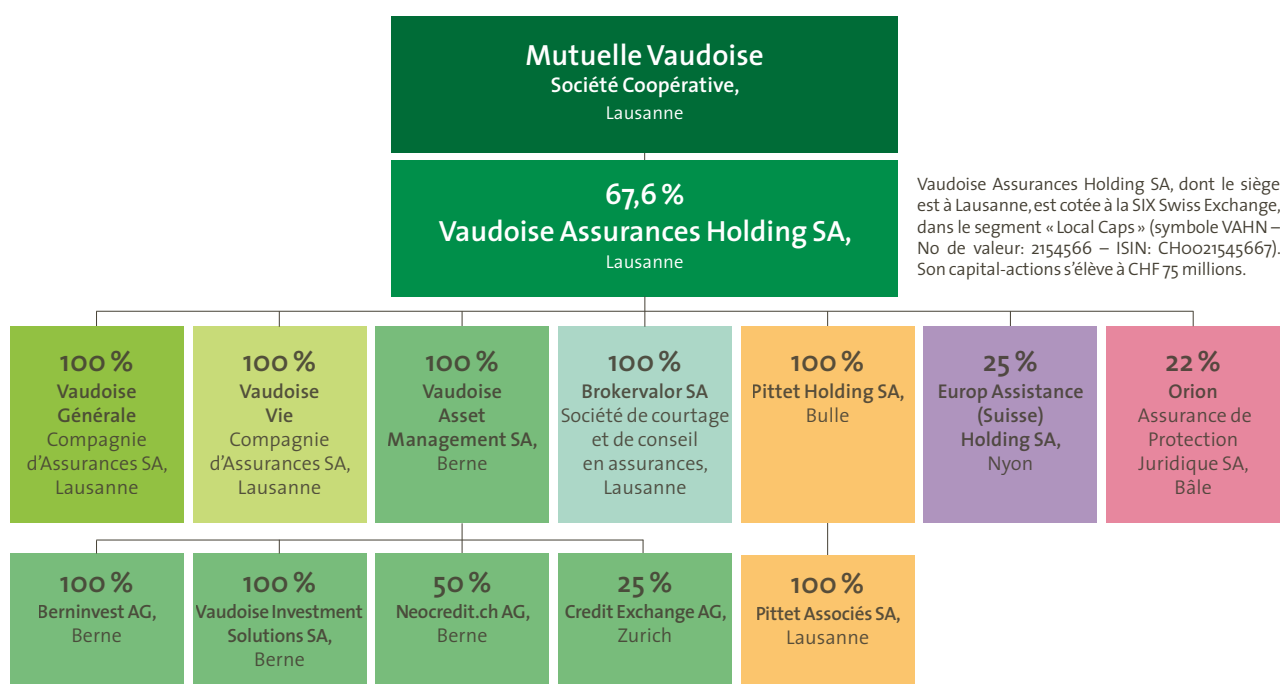
1.7. Perspectives

L'épidémie du Coronavirus qui sévit depuis le début de l'année aura un impact important sur la croissance mondiale et suisse, ainsi que sur les marchés financiers. Les répercussions actuelles ne sont que difficilement quantifiables pour les affaires d'assurances. Nous veillerons attentivement ce faisant au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité que pourrait détériorer la crise sanitaire. La pandémie du Coronavirus aura un impact également sur les plus ou moins-values dans les comptes financiers, sur nos fonds propres, ainsi que sur le niveau de notre taux SST.

2. Principaux segments d'activité

En tant que porteur de risque, Vaudoise Vie est active dans les branches des assurances individuelles sur la vie. La palette de produits est largement diversifiée et adaptée aux besoins des clients. Elle comprend des assurances contre les risques de décès et d'invalidité et des assurances permettant de constituer une épargne ou de couvrir le risque de longévité (rentes viagères). Compte tenu des conditions économiques actuelles, l'offre de produits d'assurances de capitaux avec une composante d'épargne à taux d'intérêt garanti est en grande partie remplacée par des assurances liées à des fonds de placement.

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2019 atteint CHF 1'683'553'300.-.

La société détient en direct cinq filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont six entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Holding SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient 25 % du capital-actions d'Europ Assistance et 22 % du capital-actions d'Orion. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervallor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient donc la totalité du capital-actions de Vaudoise Vie.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. A ce titre, Vaudoise Générale et sa sœur Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Vie et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019. L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

B

Résultats de l'entreprise

Compte de résultat en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Primes brutes	189.6	220.0
Primes brutes cédées aux réassureurs	-6.1	-6.7
Primes pour propre compte	183.5	213.3
Variation des reports de primes	2.2	2.5
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-	-
Variation des reports de primes : de l'assurance sur la vie liée à des participations	-0.7	-0.9
Primes acquises pour propre compte	184.9	214.8
Autres produits de l'activité d'assurance	4.0	2.6
Total des produits de l'activité technique d'assurance	188.9	217.5
Charges des sinistres : montants payés bruts	-314.3	-198.2
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	3.2	3.3
Variation des provisions techniques	80.6	-16.1
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	-2.0	-0.6
Variation des provisions techniques : de l'assurance sur la vie liée à des participations	-27.7	-25.1
Charges des sinistres pour propre compte	-260.1	-236.7
Frais d'acquisition et de gestion	-35.0	-37.8
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-35.0	-37.8
Autres charges techniques pour propre compte	-4.4	-4.1
Total des charges de l'activité technique	-299.6	-278.7
Résultat d'exploitation	-110.6	-61.2
Produits des placements	178.7	150.4
Charges financières et frais de gestion des placements	-63.2	-62.5
Résultat des placements	115.5	87.9
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	13.0	-8.2
Autres produits financiers	22.6	31.4
Autres charges financières	-31.7	-37.0
Résultat sur les autres éléments financiers	3.9	-13.8
Résultat opérationnel	8.7	12.9
Bénéfice avant impôts	8.7	12.9
Impôts directs	-0.8	-5.5
Bénéfice	7.9	7.5

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les primes 2019 sont en baisse de 13,8 %. Le résultat 2019 de Vaudoise Vie s'élève à CHF 7,9 millions. A noter que les bons résultats des placements, dont le rendement comptable net est de 2,7 %, ont permis à nouveau de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt.

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

Dans un contexte économique compliqué avec des taux d'intérêt négatifs pendant toute l'année, les primes émises directes brutes de Vaudoise Vie baissent de 13,9 % à CHF 188,3 millions. Ce résultat est principalement dû à la diminution de la souscription d'affaires à primes uniques.

Vaudoise Vie a poursuivi sa stratégie d'adaptation de sa gamme de produits traditionnels à primes périodiques en continuant le développement de nouvelles fonctionnalités sur son produit phare RythmoInvest, qui investit dans des fonds de placement internes tout en suivant le cycle de vie du client afin de sécuriser l'investissement. Avec la signature en 2019 des Principes pour l'investissement responsable (UNPRI), les stratégies d'investissement de nos produits RythmoInvest seront progressivement adaptées en conséquence. La croissance des primes émises sur ce produit de nouvelle génération compense déjà le recul enregistré sur les produits traditionnels.

L'offre en assurances à prime unique a été limitée en raison du contexte économique qui n'a notamment pas permis de lancer une nouvelle tranche TrendValor répondant à nos critères qualitatifs. De la même manière, nous avons suspendu en début d'année la commercialisation de notre solution pour des prélèvements réguliers SerenityPlan.

Dans l'environnement actuel, la rentabilité des produits d'assurances vie avec composante d'épargne garantie continue à faire l'objet d'une attention toute particulière. A cet effet, Vaudoise Vie a encore ajusté sa réserve pour risque de taux d'intérêt. La Compagnie profite par ailleurs de chaque opportunité pour commercialiser des produits dits de nouvelle génération, faiblement corrélés au risque de taux d'intérêt. Les participations aux excédents attribuées aux assurés de la branche vie dépendent principalement des marges sur risques. En 2019, elles s'élèvent à CHF 4,3 millions contre CHF 4,1 millions à fin décembre 2018.

Du côté des produits de risque, Vaudoise Vie a introduit une amélioration tarifaire pour le décès et la rente d'incapacité de gain tout en conservant une rentabilité adéquate. L'impact commercial était déjà visible lors du deuxième semestre 2019 avec une accélération de la croissance attendue en 2020. La sinistralité reste bien maîtrisée dans le domaine de l'invalidité qui enregistre une diminution, tandis que celle des sinistres décès s'est péjorée après une année 2018 exceptionnelle.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Vie se monte à fin décembre 2019 à CHF 4,1 milliards. Une part importante des classes d'actifs a terminé l'année en territoire positif. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

1.2.1. Résultats des placements par catégorie d'actifs

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Placements assurances vie liées	Total
Vaudoise Vie 2018								
Produits des placements	19.2	69.0	8.5	6.7	-	47.1	-	150.4
Charges financières et frais de gestion des placements	-3.9	-20.1	-0.4	-0.4	-	-37.7	-	-62.5
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-	-	-	-	-	-8.2	-8.2
Autres produits financiers	-	15.7	-	-	-	15.7	-	31.4
Autres charges financières	-	-25.3	-	-	-	-11.7	-	-37.0
Résultat financier	15.3	39.4	8.1	6.3	-	13.5	-8.2	74.3
Vaudoise Vie 2019								
Produits des placements	41.2	92.7	7.5	10.1	0.0	27.1	-	178.7
Charges financières et frais de gestion des placements	-2.0	-15.1	-0.0	0.0	-	-46.1	-	-63.1
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-	-	-	-	-	13.0	13.0
Autres produits financiers	-	10.7	-	-	-	11.8	-	22.6
Autres charges financières	-	-17.8	-	-	-	-13.9	-	-31.7
Résultat financier	39.3	70.6	7.5	10.2	0.0	-21.1	13.0	119.4

1.2.2. Immobilier

Les placements immobiliers directs suisses restent la pierre angulaire dans l'allocation stratégique de Vaudoise Vie grâce aux rendements stables et à l'effet de diversification. Si l'attractivité de tels placements est restée intacte en 2019 dans un contexte toujours marqué par le niveau très faible des taux d'intérêt, l'importante activité de construction induite continue de provoquer une offre de logements plus importante que la demande générant une augmentation du taux de vacance sur le marché du logement locatif helvétique. Selon l'Office fédéral de la statistique, 75'323 logements étaient inoccupés en Suisse à fin 2019 soit 2,64 % de taux de vacance moyenne pour les logements locatifs.

Dans ce contexte, Vaudoise Vie a confirmé sa stratégie de placement immobilier « Core » privilégiant la bonne qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté. Une gestion active du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2019 de 8 immeubles pour un montant de plus de CHF 83 millions.

En 2019, nous avons poursuivi la construction du chantier de Pully Boverattes et livrerons 123 logements et une crèche-garderie au 1^{er} août 2020.

En 2019, les études de faisabilité de plusieurs programmes de réhabilitation sur notre parc d'immeubles existant se sont poursuivies, notamment à l'avenue du Théâtre à Lausanne, à l'avenue Wendt à Genève, à la route de Crissier à Renens et à la Schanzenstrasse à Bâle.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Vie atteint ainsi CHF 568 millions. La part de placement dans l'immobilier s'élève à 13,9 %. L'amélioration du résultat par rapport à l'année précédente s'explique par des plus-values sur des ventes effectuées durant l'année ainsi que des attributions moindres à la provision pour dépréciation. La performance brute en valeur de marché s'est quant à elle élevée à 9,8 % pour 2019.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 55,3 % du total des placements en 2019 contre 56,1 % une année auparavant. Afin de réduire le risque de crédit de son portefeuille à revenus fixes, Vaudoise Vie a augmenté la pondération de titres d'excellente qualité (« AAA », « AA » ou « A »).

La performance en valeur de marché du portefeuille d'obligations en monnaies étrangères est de 11,1 %. La performance en valeur de marché du portefeuille obligataire en CHF est de 7,9 %.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2019, ces investissements représentent CHF 380,0 millions, soit 9,3 % des placements, contre 9,5 % une année auparavant.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Vie considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. Cette année a été marquée par une diminution du portefeuille hypothécaire à la suite d'une cession d'une partie nos prêts, si bien que leur part dans l'allocation globale de ses actifs est de 9,0 % alors qu'ils se montaient à 10,6 % en 2018. Hors cessions, le volume est en augmentation comparé à fin 2018. La performance des prêts hypothécaires en valeur de marché est de 2,0 % pour 2018 contre 1,4 % une année auparavant.

1.2.6. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity se situe à 3,4 % en 2019 contre 3,2 % une année auparavant.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 12,6 % de l'ensemble des placements de la société à fin 2019, en augmentation par rapport à 2018 (8,8 %).

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exer-

cice, à savoir près de 70 % de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les sept administrateurs en fonction au 31 décembre 2019 sont mentionnés ci-après.

Paul-André Sanglard	Président du Conseil, invité permanent aux trois Comités du Conseil	   	Conseil
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	 	
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement	  	Comité audit et risques
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	 	
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	  	Comité rémunérations
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement	  	
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	 	Comité investissement

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

Aucun administrateur n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années. Au sens du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise, tous les membres du Conseil d'administration sont indépendants.

1.1.1. Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué trois Comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur général adjoint responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, propositions et rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2019, le Conseil d'administration a siégé à dix reprises.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA. Il examine de manière critique les comptes

sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2019, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunération sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015. Le Comité de rémunération assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction.

Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2019, il a siégé à quatre reprises

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les

directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité.

En 2019, il s'agissait d'Éric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2019, il s'est réuni à cinq reprises.

1.1.7. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA et le rapport sur la situation financière (publication assureur). De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction.

Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient

d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.8. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux.

Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2019, la Direction se compose des onze membres suivants :

Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO
Jean-Daniel Laffely	Directeur général adjoint, CFO, Dépt Finances & Projets stratégiques, CEO désigné
Karim Abdelatif	Directeur Dépt Ressources humaines
Jan Ellerbrock	Directeur, CTO, Dépt IT & Transformation digitale
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice Secrétariat général Service juridique et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt Vente & Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt Asset Management
Christian Lager	Directeur Dépt Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur Dépt Assurances de personnes
Frédéric Traimond	Directeur, CRO, responsable du département Actuariat & Réassurance

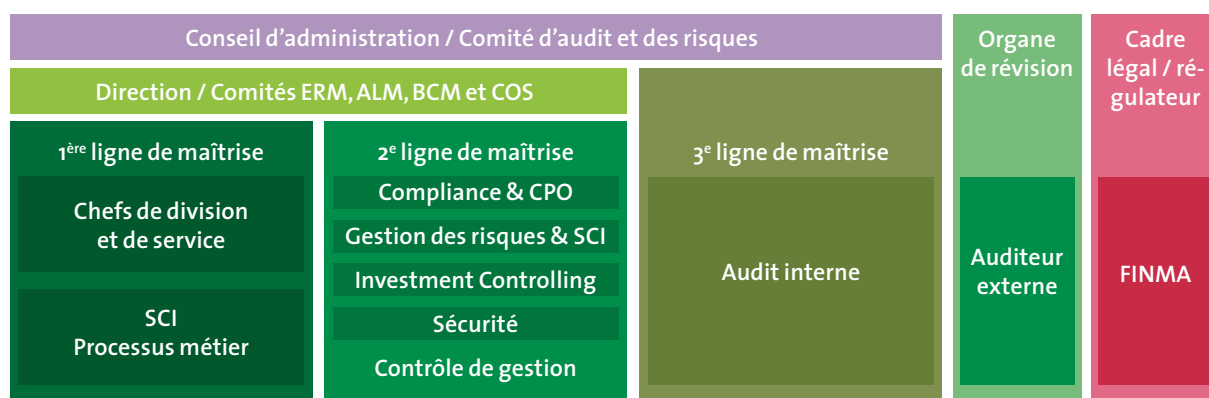
Il est également à relever que Christoph Borgmann a rejoint la direction à compter du 1^{er} janvier 2020, en tant que CFO désigné, directeur du département Finances & Projets stratégiques.

La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le dispositif de gestion des risques du Groupe s'articule sur les axes suivants :

- Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur trois lignes de défense :
 1. les entités opérationnelles
 2. les fonctions de contrôle
 3. l'audit interne
- Le Conseil d'administration supervise la gestion des risques du Groupe et de ses sociétés filles. Il s'appuie pour la surveillance et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des risques sur le Comité d'audit et des risques.
- La gestion des risques est réalisée par les unités/départements dans le cadre des activités inhérentes à leurs responsabilités, cela en s'appuyant sur des méthodes et indicateurs ayant fait leur preuve.



Le dispositif de gestion des risques s'appuie sur les fonctions de contrôle suivantes :

3.1. Comité de gestion des risques d'entreprise

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du responsable de la gestion des risques (CRO) et de son adjoint, du CFO, des actuaire responsables vie et non-vie, des responsables du contrôle de gestion et du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un processus approprié, le Comité soutient les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques d'assurances : risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances ;

- risques de marché : risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
- risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- risques stratégiques et globaux : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le Comité de gestion des risques contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurance et financiers et la propension aux risques du Groupe et de ses principales sociétés filles que sont Vaudoise Générale et Vaudoise Vie. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil d'administration. De plus, sur la base des outils

de modélisation, la gestion de la congruence actifs/passifs et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

3.2. Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne offre une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs stratégiques. En limitant les erreurs et les irrégularités, il contribue à l'optimisation des processus et des activités ainsi qu'à la protection du patrimoine de l'entreprise. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Une solution Gouvernance, Risque et Conformité (GRC) Enablon a été acquise en 2015. Cette solution sous-tend notre gestion des risques (référentiel unique et centralisé) et permet une gestion centralisée du système de contrôle interne.

3.3. Compliance

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Compliance Officer Groupe adjoint, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné.

3.4. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

3.5. Actuaire responsable

L'actuaire responsable d'une entreprise d'assurances a la responsabilité de diriger la partie technique du plan d'exploitation. Il désigne les tarifs à la base d'un produit. Il s'assure que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable établit périodiquement des rapports à l'attention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport SST (Swiss SolvencyTest).

3.6. Comité ALM

Le Comité ALM (Asset Liability Management) de Vaudoise Générale a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actifs/passifs des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du directeur de l'actuariat et réassurance, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

3.7. Investment controlling

L'Investment controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

3.8. Comité de sécurité (COS) et Cellule de sécurité (CES)

La Direction a établi un concept de sécurité global qui définit l'organisation, le fonctionnement et les objectifs de sécurité valables pour le Groupe. Il a pour vocation d'améliorer la coordination des risques de sécurité du Groupe Vaudoise pour les axes stratégiques de sécurité, de les considérer de manière transverse et, de ce fait, d'accroître leur maîtrise. Ces axes de sécurité sont les suivants : sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie ; protection de la santé et bien-être des collaborateurs ; sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité informatique ; protection des données et Data Leakage Protection (DLP).

L'organisation de sécurité comprend un Comité de sécurité (gouvernance) et une Cellule de sécurité pour la coordination transverse des unités de lignes en charge des différents axes stratégiques (SIS, IT, RH et Compliance).

3.9. Comité de Pilotage BCM

Le Business Continuity Management (BCM) est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise. Le but du BCM est d'assurer une approche globale qui comprend la politique, les règles et les procédures garantissant le maintien ou la reprise des activités clés d'une façon planifiée en cas de perturbation extraordinaire telle que définie par l'entreprise en fonction de son impact potentiel.

Le Comité de Pilotage BCM (COPIL) est chargé de l'organisation opérationnelle du processus de BCM, en soutien au Chief Risk Officer. Il gère le processus BCM de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques, compliance et de gestion de crise.

3.10. Audit interne

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

D

Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Pour une compagnie d'assurances vie, les risques d'assurance, qui affectent la valeur des engagements d'assurance, sont liés non seulement au caractère incertain de la réalisation des risques couverts (décès, invalidité, longévité) mais aussi aux fluctuations qui peuvent affecter les frais d'administration (risque de frais) et le comportement des clients (risque d'annulation).

Une évolution défavorable des risques d'assurance peut être liée à des produits inadaptés (définition des couvertures), une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité, à des frais trop élevés et/ou à l'évolution des taux d'annulation.

Le risque de frais représente l'augmentation de la valeur de nos engagements à la suite d'une évolution défavorable de nos frais d'administration.

La maîtrise des risques d'assurance implique donc les mesures suivantes :

- l'établissement de règles de souscription assurant un niveau de sinistralité raisonnable ;
- la cession des risques biométriques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée ;
- le suivi régulier de la sinistralité ;
- le suivi du niveau des frais ;
- le suivi du comportement des clients (taux d'annulation) et le maintien d'un niveau de fidélité adéquat.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. Une société d'assurances vie est d'autant plus exposée au risque de taux d'intérêt par ses engagements d'assurances. L'objectif pour Vaudoise Vie est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Vie décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Vie applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir : les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères, les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse ainsi que de fonds de placements immobiliers.

Le risque de performance insuffisante de nos placements ajustée aux risques et par rapport à nos engagements reste un risque majeur pour Vaudoise Vie, ceci d'autant plus si la situation sur les taux sans risque venait encore à empirer dans les années à venir. Les mesures déjà prises permettent toutefois de mitiger une telle évolution adverse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties de respecter leurs obligations financières. Il est suivi par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui suivent de manière permanente ces risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et politique marqué par des politiques monétaires des banques centrales s'apparentant à une guerre des devises, une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, la Vaudoise a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et a gardé stable son allocation en immobilier.

Afin de réduire le risque de crédit de son portefeuille à revenus fixes, composé d'obligations et de prêts aux collectivités, la société a augmenté la pondération de titres d'excellente qualité.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon de temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Vie est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitorise avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses sociétés filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Vie est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2019, Vaudoise Vie est ainsi bien en dessous des limites légales permises.



Evaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible escomptée et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs garantis contractuellement. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

2. Evaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2019 :

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Valeurs des actifs proches du marché		
Immeubles	807.8	856.9
Titres à revenus fixes	2 457.8	2'390.6
Prêts	441.9	420.7
Hypothèques	377.6	446.4
Actions	-	-
Autres placements	611.3	400.2
<i>Placements collectifs – immobiliers</i>	28.3	20.5
<i>Placements collectifs – actions</i>	303.4	162.3
<i>Placements collectifs – obligations</i>	0.8	55.3
<i>Placements alternatifs</i>	161.0	149.1
<i>Autres placements de capitaux</i>	117.8	13.0
Total des placements	4'696.4	4'514.8
Placements financiers des assurances-vie liées à des participations	287.4	246.6
Créances issues d'instruments financiers dérivés	11.6	21.6
Part des réassureurs dans les provisions techniques	5.8	10.5
Valeur des autres actifs proche du marché		
Liquidités	29.6	54.4
Créances issues des activités d'assurance	46.2	44.9
Autres créances	24.7	30.2
Autres actifs	24.9	28.9
Total des autres actifs	125.4	158.3
Total valeurs des actifs proches du marché	5'126.6	4'951.8

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour ce dernier les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Evaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets

similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash-Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes

Les obligations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, la valeur de marché de ces prêts est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

La valeur de marché des hypothèques à taux fixes est calculée en interne avec la méthode DCF. Les flux futurs sont escomptés avec la courbe swap à laquelle est ajoutée un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées pendant les douze derniers mois. Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants.

Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Actions

Les actions sont valorisées à la valeur de marché de clôture.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds, valorisés à la valeur de marché, de Private Equity, valorisés à la dernière valeur de marché disponible fournie par nos partenaires, de produits dérivés de couverture, valorisés à la valeur de marché, comme les placements collectifs compris également sous cette rubrique.

Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations

Cette position regroupe l'ensemble des investissements effectués pour nos clients dans le cadre de produits d'assurances vie liés. Ces placements sont valorisés à la dernière valeur de marché disponible.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobilisés. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité :

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	807.8	567.8	240.1
Titres à revenus fixes	2'457.8	2'266.7	191.2
Prêts	441.9	379.9	62.0
Placements collectifs – actions	303.4	251.6	51.8
Placements alternatifs	161.0	137.5	23.5
Autres placements de capitaux	117.8	103.1	14.8
Hypothèques	377.6	368.6	8.9
Placements collectifs - immobiliers	28.3	23.2	5.1

Les écarts de valorisation des immeubles, des placements alternatifs, des placements collectifs en actions et des autres placements de capitaux s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la baisse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances et des autres engagements

Depuis le SST 2013, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'estimation des engagements d'assurances. Ce modèle fait varier les projections de flux de paiements résultant des contrats d'assurances et les facteurs d'actualisation de ces flux en fonction des effets de scénarios économiques.

D'autre part, ce calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances diffère de celui de la valeur statutaire par des choix de paramètres différents. La valeur statutaire repose sur les paramètres des tarifs des différents contrats, alors que la valeur estimative repose sur des estimations réalistes des paramètres décrivant les flux attendus. D'autre part, les facteurs d'actualisation sont différents car la valeur statutaire repose sur les taux d'intérêt techniques des tarifs, alors que la valeur estimative repose sur les courbes de taux sans risque observées à la date de référence du calcul du SST.

Les autres engagements sont composés de dettes ordinaires, de provisions financières et de prêts subordonnés. La valeur proche du marché de ces derniers est calculée en interne avec la méthode DCF, en escomptant les flux attendus par la courbe swap à laquelle est ajouté un spread afférent au risque de ceux-ci. Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception de la provision pour impôts, ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

Le tableau ci-dessous présente la valeur proche du marché des engagements :

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances		
Assurance directe : assurances sur la vie (hors ass. vie liées à des participations)	3'499.0	3'468.8
Assurance directe : assurances vie liées à des participations	256.4	229.4
Réassurance active : assurances sur la vie	40.4	38.4
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	3'795.8	3'736.7
Valeur proche du marché des autres engagements		
Provisions non techniques	1.0	1.9
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	309.3	464.0
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	5.7	5.1
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	15.9	18.0
Engagements issus des activités d'assurance	139.7	149.9
Autres passifs	185.2	33.7
Valeur proche du marché des autres engagements	656.7	672.6
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances plus valeur proche du marché des autres engagements	4'452.6	4'409.3

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements :

en millions de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Provisions techniques	3'485.9	3'543.4
Provisions non techniques	168.7	161.9
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	656.5	666.7
Total du passif	4'311.1	4'372.0

3.1. Paramètres d'évaluation proches du marché des provisions à des fins de solvabilité

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités d'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des tables de probabilité de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b) et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

Frais

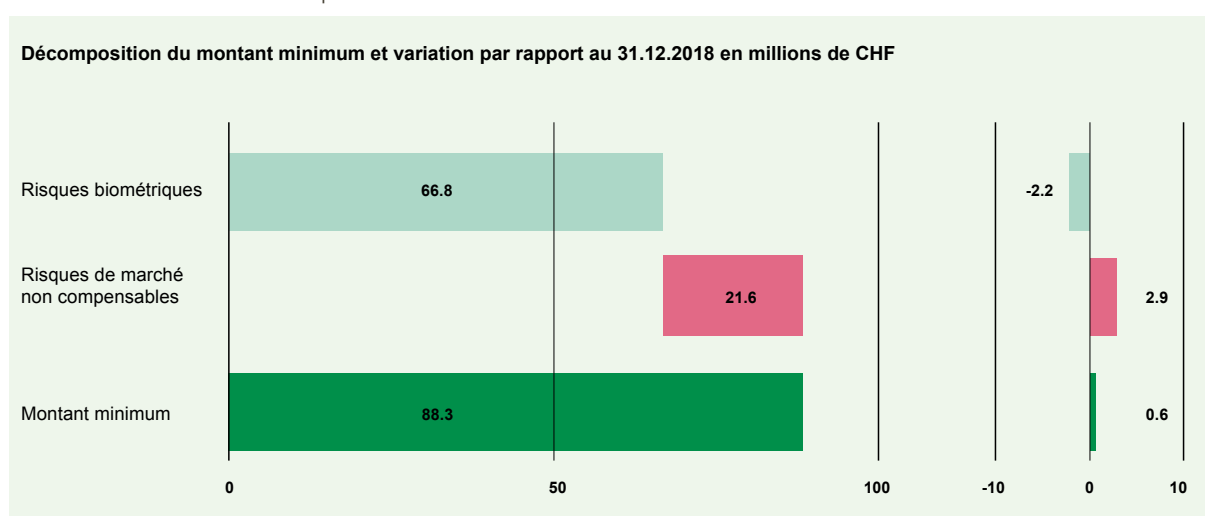
Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

4. Montant minimum

Le tableau suivant donne la décomposition du montant minimum :



Le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant, selon les différentes composantes du tableau ci-dessus, repose sur une projection de l'évolution des risques correspondants.

Le risque de marché non compensable est lié à l'impossibilité de couvrir les engagements d'assurances ayant des durées longues par des titres sans risque.

F

Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le taux SST au 1^{er} janvier 2020 démontre que Vaudoise Vie dispose de fonds propres et de réserves en suffisance. Plusieurs stress tests ont du reste été réalisés notamment dans le cadre de l'ORSA, lesquels démontrent la capacité de résistance de la société aux événements adverses.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Vie qui, actuellement, conserve un objectif de consolidation de ses fonds propres et ne distribue pas de dividende depuis de nombreuses années.

Vaudoise Vie bénéficie de financements par des prêts accordés par d'autres sociétés du Groupe mais n'a pas contracté de prêt à l'extérieur du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres sur les deux derniers exercices :

Tableau de variation des fonds propres en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légalés issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2017	100.0	55.0	37.0	9.3	201.3
Dividendes versés en 2018	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	9.0	-9.0	-
Bénéfice	-	-	-	7.5	7.5
Etat au 31.12.2018	100.0	55.0	46.0	7.7	208.7
Dividendes versés en 2019	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	7.0	-7.0	-
Bénéfice	-	-	-	7.9	7.9
Etat au 31.12.2019	100.0	55.0	53.0	8.6	216.6

L'écart entre les fonds propres statutaires de CHF 217 millions ci-dessus et les fonds propres en valeur proche du marché (différence entre les actifs et passifs en valeur proche du marché) de CHF 674 millions se monte à CHF 457 millions. Cet écart provient de la différence d'évaluation des actifs qui sont réévalué positivement de CHF 598 millions en valeur proche du marché alors que les engagements d'assurances sont, quant à eux, sous-évalués dans les comptes statutaires et augmentent donc les passifs en valeur proche du marché de CHF 310 millions. Le solde de l'écart de CHF 169 millions correspond aux autres engagements qui ne sont pas pris en compte en valeur proche du marché.

En complément des fonds propres, il est à relever que Vaudoise Vie dispose également de prêts subordonnés, de durées indéterminées, octroyés par Vaudoise Assurances Holding SA pour un total de CHF 310 millions. L'objectif de ce financement est d'augmenter de manière momentanée l'assise financière de la société.

Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après.

Les informations actuelles sur la solvabilité de Vaudoise Vie sont soumises à un audit prudentiel.

Le SST 2020, calculé sur la base des données au 31 décembre 2019, aboutit à un quotient SST de 205,1%. Celui-ci se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis. Les éléments principaux du calcul sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Calcul du capital cible en millions de CHF	SST 2020	SST 2019	Différence
Risques d'assurances	98.8	103.3	-4.6
Risques de marché	359.2	311.5	47.6
Effets de diversification	-70.8	-72.5	1.6
Effets des scénarios	6.1	7.7	-1.6
Risque de crédit	96.7	102.6	-6.0
Autres effets sur le capital cible	-53.8	-49.0	-4.8
Capital-risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	436.1	403.6	32.4
Montant minimum (MM)	88.3	87.7	0.6
Capital cible (CC)	524.5	491.3	33.0

Calcul du capital porteur de risque			
Valeur proche du marché des actifs	5'126.6	4'941.3	185.3
Valeur proche du marché des engagements	4'452.6	4'398.8	53.8
Différence (actifs – engagements)	674.0	542.5	131.5
Déductions	-0.9	-1.3	0.3
Capital de base	673.1	541.3	131.8
Capital complémentaire	309.3	464.0	-154.7
Capital porteur de risque (CPR)	982.3	1'005.3	-22.9
Quotient SST (CPR-MM)/CR	205.0 %	227.3 %	-22.3 %

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements même après des circonstances défavorables qui ne se produiraient qu'une fois par siècle.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties :

- le capital risque sur un an, correspond à la moyenne des valeurs des pertes qui ne se produiraient qu'une fois tous les cent ans. Ce capital risque comprend les risques d'assurance, de marché et de crédit (voir définitions au chapitre D) ;
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours.

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants :

- le capital de base, qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements ;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

Selon les exigences imposées aux compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'évaluation des engagements d'assurances. Ce modèle vise à tenir compte des garanties et options intégrées dans les contrats d'assurances. Il tient compte de la dépendance du comportement des assurés à l'égard des marchés financiers. Ce modèle a été soumis en juin 2013 à la FINMA pour approbation. La FINMA a accordé une autorisation provisoire pour l'utilisation de ce modèle, qui vaut pour le SST 2020 (calculé au 31.12.2019).

Pour le calcul des risques (capital cible), Vaudoise Vie suit la méthodologie du modèle SST standard.

De plus, Vaudoise Vie applique un modèle interne partiel pour la garantie accordée par Vaudoise Générale pour le niveau du capital porteur de risque. Ce modèle est principalement destiné à déterminer les effets de cette garantie sur le capital cible de Vaudoise Vie. Le modèle détermine également la valeur de cette garantie à prendre en compte dans le capital porteur de risque. En avril 2013, la FINMA a accordé une autorisation conditionnelle pour l'utilisation de ce modèle, qui est valable pour le SST 2020 (calculé au 31.12.2019).

3. Décomposition et évolution du capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2020 (calculé au 31.12.2019) :



Comme la majorité des compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie a un volume important d'engagements de longue durée avec des garanties d'intérêt qu'elle couvre en grande partie par des titres à revenus fixes. Elle est ainsi exposée au risque de taux d'intérêt (sur les différences de flux entre actifs et passifs) et au risque d'écarts de crédit. Par le ralentissement volontaire de la production de contrats d'assurances avec garantie d'intérêt et par la restructuration du portefeuille de titres à revenus fixes, l'exposition au risque de taux d'intérêt a diminué de manière appréciable. Le risque sur actions a augmenté en raison de l'augmentation de l'exposition à cette classe d'actifs.

Depuis le SST 2017 (calculé au 31.12.2016), l'obligation inconditionnelle d'agrèger les scénarios a été levée. Considérant que le modèle standard couvrirait suffisamment les risques, Vaudoise Vie n'a pris en compte que le scénario de concentration immobilière prescrit par la FINMA.

4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2020 (calculé au 31.12.2019) :

Décomposition du capital porteur de risque en millions de CHF	SST 2020	SST 2019	Différence
Immeubles et fonds placement immobilier	836.1	877.4	-41.3
Obligations et fonds placement en obligations, prêts et hypothèques	3'277.3	3'313.0	-35.7
Actions et fonds placement en actions	301.9	162.3	139.6
Placements alternatifs	161.0	149.1	12.0
Instruments dérivés et autres placements	120.1	13.0	107.1
Placements des assurances liées à des participations	287.4	246.6	40.8
Liquidités, créances et autres actifs	142.8	190.4	-47.6
Valeur proche du marché des actifs	5'126.6	4'951.8	174.8
Valeur des engagements d'assurances (après réassurance)	3'539.4	3'507.2	32.2
Provisions techniques des assurances liées à des participations	256.4	229.4	27.0
Provisions non techniques	1.0	1.9	-0.9
Engagements portant intérêt	459.3	464.0	-4.7
Autres engagements	196.5	206.7	-10.2
Valeur proche du marché des engagements	4'452.6	4'409.3	43.3
Différence (actifs – engagements)	674.0	542.5	131.5
Déductions	-0.9	-1.3	0.3
Capital de base	673.1	541.3	131.8
Capital complémentaire	309.3	464.0	-154.7
Capital porteur de risque (CPR)	982.3	1'005.3	-22.9

La diminution du capital porteur de risque est due à deux effets de signe contraire : une hausse des cours des fonds en actions et une baisse du capital complémentaire suite à la restructuration du portefeuille de prêts subordonnés contractés par Vaudoise Vie. Les autres variations significatives ayant un effet sur le bilan en valeur de marché sont les suivantes :

- actions et fonds de placement en actions : la hausse de valeur est aussi due à des achats (en plus des variations de cours) ;
- titres à revenus fixes et immobilier : la baisse en valeur de marché est due principalement à des ventes.

La baisse des taux d'intérêt augmente la valeur des engagements d'assurances traditionnelles à long terme. Le portefeuille des assurances liées à des participations continue à s'accroître.

Annexes

- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 17 mars 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Autre information

Les comptes annuels de VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, pour l'exercice arrêtés au 31 décembre 2018, ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes consolidés dans le rapport daté du 22 mars 2019.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Placements			
Biens immobiliers		567 751 479	623 396 526
Titres à revenus fixes		2 266 671 557	2 321 745 485
Prêts		379 925 973	391 951 716
Hypothèques	9.6	368 603 647	438 370 680
Actions		9 000	9 000
Autres placements	10	516 189 380	362 337 487
Total des placements		4 099 151 036	4 137 810 893
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	11	287 324 348	246 595 478
Créances sur instruments financiers dérivés		11 612 695	21 616 438
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		29 560 000	29 590 000
Liquidités		29 618 208	62 530 357
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12	15 928 058	17 953 266
Immobilisations corporelles	7	0	5 626
Immobilisations incorporelles	8	938 101	1 270 732
Créances sur les preneurs d'assurance		1 949 994	2 329 722
Créances sur les entreprises d'assurance		3 088 055	3 279 626
Créances nées d'opérations d'assurances		5 038 049	5 609 348
Autres créances diverses		24 653 128	30 171 938
Autres créances		24 653 128	30 171 938
Prorata d'intérêts		18 929 424	22 768 986
Actifs transitoires		5 032 729	4 814 877
Comptes de régularisation		23 962 152	27 583 863
Total actif		4 527 785 776	4 580 737 940

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Passif	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Provisions techniques	12	3 226 979 722	3 312 126 579
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	13	258 969 916	231 252 893
Provisions non techniques		168 702 287	161 910 618
Dettes sur instruments financiers dérivés		5 651 334	5 135 265
Dépôts résultant de la réassurance cédée		15 928 058	17 953 225
Dettes envers les preneurs d'assurance		139 367 344	149 524 246
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		291 263	387 411
Dettes nées d'opérations d'assurances		139 658 607	149 911 657
Autres passifs divers		170 145 847	11 897 784
Autres passifs envers des détenteurs de participations		382 770	846 720
Autres passifs		170 528 617	12 744 504
Primes payées d'avance et prestations à payer		10 497 002	12 216 584
Prorata d'intérêts		376 852	2 031 737
Autres		3 843 602	6 732 624
Comptes de régularisation		14 717 456	20 980 945
Emprunt subordonné envers des sociétés du groupe		0	270 000 000
Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations		310 000 000	190 000 000
Dettes subordonnées		310 000 000	460 000 000
Total des provisions et des dettes externes		4 311 135 997	4 372 015 685
Fonds propres			
Capital-actions		100 000 000	100 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		55 000 000	55 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		53 000 000	46 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
solde reporté de l'exercice précédent		722 254	258 477
bénéfice / perte (-) de la période		7 927 525	7 463 778
Total des fonds propres	14	216 649 779	208 722 254
Total passif		4 527 785 776	4 580 737 940

Compte de résultat en CHF	Notes	2019	2018
Primes brutes		189 616 127	219 988 539
Primes brutes cédées aux réassureurs		-6 111 137	-6 674 749
Primes pour propre compte		183 504 990	213 313 790
Variation des reports de primes		2 151 748	2 454 574
Variation des reports de primes : part des réassureurs		-39 796	-37 779
Variation des reports de primes de l'assurance sur la vie liée à des participations		-734 305	-893 601
Primes acquises pour propre compte		184 882 637	214 836 984
Autres produits de l'activité d'assurance		4 028 608	2 640 531
Total des produits de l'activité technique d'assurance		188 911 244	217 477 516
Charges des sinistres : montants payés bruts		-314 265 657	-198 230 265
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		3 174 661	3 267 048
Variation des provisions techniques	15	80 629 054	-16 094 559
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	15	-1 985 101	-622 071
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	16	-27 686 615	-25 063 092
Charges de sinistres pour propre compte		-260 133 658	-236 742 939
Frais d'acquisition et de gestion		-35 038 506	-37 847 965
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-35 038 506	-37 847 965
Autres charges techniques pour propre compte		-4 380 673	-4 122 043
Total des charges de l'activité technique		-299 552 837	-278 712 948
Résultat d'exploitation		-110 641 593	-61 235 432
Produits des placements	17	178 677 597	150 445 316
Charges financières et frais de gestion des placements	18	-63 156 388	-62 522 895
Résultat des placements		115 521 209	87 922 421
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations		12 984 883	-8 159 671
Autres produits financiers		22 605 085	31 353 410
Autres charges financières		-31 736 076	-36 957 992
Résultat sur les autres éléments financiers		3 853 893	-13 764 253
Résultat opérationnel		8 733 509	12 922 737
Bénéfice avant impôts		8 733 509	12 922 737
Impôts directs		-805 984	-5 458 959
Bénéfice		7 927 525	7 463 778



Annexes aux comptes annuels (en CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Dans un souci d'harmonisation avec le reporting à l'autorité de surveillance, certaines positions des placements et provisions techniques notamment ont été reclassées en 2019 sans impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

- Toutes les opérations présentées initialement au bilan dans les "Placements" et "Comptes de régularisation" liées aux instruments dérivés ont été reclassées sous "Créances/Dettes sur instruments financiers dérivés".
- Les comptes bancaires en lien avec Swissca Long Life ont été reclassés des "Placements" dans les "Liquidités".
- Les provisions de fluctuations et de renforcement ont été reclassées distinctement au sein des provisions techniques. Elles sont transférées des "réserves mathématiques" aux "Autres provisions techniques". Les variations respectives sont reclassées de la même manière.
- Les "Variations de report de primes de l'assurance sur la vie liées à des participations" sont désormais présentées de manière distincte et ne figurent donc plus dans les "Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liées à des participations".
- L'attribution au fonds de participations aux excédents, ainsi que les prélèvements y relatifs sont désormais reclassés dans les "Variations des provisions techniques" en lieu et place des "Autres charges techniques pour propre compte" et des "Autres produits de l'activité d'assurance".

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluation

Placements et immobilisations

Les biens immobiliers, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évalués au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les hypothèques sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché pour les placements alternatifs et les autres titres détenus à long terme. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Les placements en fonds provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations sont évalués à la valeur de marché.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeurs nécessaires.

4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC).

De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Honoraires versés à l'organe de révision	2019	2018
Prestations d'audit (hors TVA)	229 825	229 000
6. Charges de personnel	16 061 130	18 840 829
7. Amortissements sur immobilisations corporelles	5 626	6 852
8. Amortissements sur immobilisations incorporelles	334 813	298 802

Annexes aux comptes annuels (en CHF)

9. Autres données relatives à l'annexe		31.12.2019	31.12.2018	
9.1	Sûretés constituées en faveur de tiers Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4 580 572 853	4 534 360 948	
9.2	Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :			
	Titres à revenus fixes	2 263 382 430	2 319 335 222	
	Total	2 263 382 430	2 319 335 222	
9.3	Engagements conditionnels			
	Engagements Private Equity	3 339 116	57 977 574	
	Souscription emprunts obligataire terme	153 476	0	
	Prêts hypothécaires non libérés	11 547 411	26 933 753	
9.4	Groupe TVA En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.			
9.5	Emploi à plein temps Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 250. Une refacturation des frais généraux, comprenant des frais de personnel, est effectuée par Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA.			
9.6	Prêts hypothécaires En date du 3 janvier 2019, une partie du portefeuille hypothécaire a été cédée.			
10. Ventilation des autres placements		31.12.2019	31.12.2018	
	Fonds immobiliers	23 231 650	20 171 320	
	Fonds d'actions	251 648 307	93 833 881	
	Fonds d'obligations	731 835	581 478	
	Fonds marché monétaire	6 861	2 098 579	
	Fonds mixtes	103 047 015	114 158 650	
	Hedge Funds	70 674 304	71 944 928	
	Private Equity	66 849 408	59 548 651	
	Total	516 189 380	362 337 487	
11. Ventilation des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations				
	Liquidités	19 388 110	22 730 741	
	Titres à revenus fixes	59 780 078	38 887 653	
	Prêts	22 653 072	23 822 664	
	Fonds d'actions	49 142 941	46 932 820	
	Fonds d'obligations	47 404 285	46 122 982	
	Fonds marché monétaire	1 586 833	1 975 901	
	Fonds mixtes	84 564 800	63 340 520	
	Instruments financiers dérivés	2 804 229	2 782 198	
	Total	287 324 348	246 595 478	
12. Provisions techniques au 31.12.2019		Brutes	Réassurances cédées	Nettes
	Reports de primes	42 465 985	987 012	41 478 973
	Réserves mathématiques	2 639 641 029	13 501 646	2 626 139 383
	Provisions pour sinistres en cours	1 579 447	295 285	1 284 162
	Autres provisions techniques	530 750 000	1 144 115	529 605 885
	Provisions pour fonds d'excédents	12 543 262	0	12 543 262
	Total	3 226 979 722	15 928 058	3 211 051 665
Provisions techniques au 31.12.2018		Brutes	Réassurances cédées	Nettes
	Reports de primes	44 630 222	1 026 871	43 603 352
	Réserves mathématiques	2 771 279 683	15 016 822	2 756 262 861
	Provisions pour sinistres en cours	1 802 607	806 180	996 427
	Autres provisions techniques	481 500 000	1 103 394	480 396 606
	Provisions pour fonds d'excédents	12 914 067	0	12 914 067
	Total	3 312 126 579	17 953 266	3 294 173 313
13. Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations		31.12.2019	31.12.2018	
	Reports de primes	2 565 690	1 831 385	
	Réserves mathématiques	256 404 226	229 421 508	
	Total	258 969 916	231 252 893	

Annexes aux comptes annuels (en CHF)

14. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2017	100 000 000	55 000 000	37 000 000	9 258 477	201 258 477
Dividendes versés en 2017				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			9 000 000	-9 000 000	0
Bénéfice				7 463 778	7 463 778
Etat au 31.12.2018	100 000 000	55 000 000	46 000 000	7 722 254	208 722 254
Dividendes versés en 2018				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			7 000 000	-7 000 000	0
Bénéfice				7 927 525	7 927 525
Etat au 31.12.2019	100 000 000	55 000 000	53 000 000	8 649 779	216 649 779

15. Variation des provisions techniques nettes

	2019	2018
Réserves mathématiques	126 406 004	-1 061 606
Provisions pour sinistres en cours	-288 101	-664 509
Autres provisions techniques	-47 854 623	-9 112 559
Provisions pour fonds d'excédents	380 673	-5 877 957
Total	78 643 953	-16 716 630

16. Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations

Réserves mathématiques	-27 686 615	-25 063 092
------------------------	-------------	-------------

17. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs

1) Produits des placements		
Biens immobiliers	15 520 573	15 649 310
Titres à revenus fixes	38 693 948	44 388 841
Prêts	7 457 962	7 602 505
Hypothèques	5 682 050	6 678 180
Actions	600	600
Autres placements	9 353 678	7 716 634
Total	76 708 811	82 036 070
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	5 922 999	2 166 271
Titres à revenus fixes	2 350 693	3 198 837
Prêts	0	324 267
Hypothèques	300 000	0
Autres placements	11 608 637	13 293 962
Total	20 182 330	18 983 336
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	19 790 206	1 372 232
Titres à revenus fixes	51 698 271	21 372 022
Prêts	4 149 272	549 361
Autres placements	6 148 707	26 132 294
Total	81 786 456	49 425 910
Total des produits des placements	178 677 597	150 445 316

18. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	360 499	2 328 487
Titres à revenus fixes	8 050 161	9 514 694
Prêts	70 321	75 611
Hypothèques	0	300 000
Autres placements	33 529 518	22 377 407
Total	42 010 499	34 596 199
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	4 994	0
Titres à revenus fixes	5 235 200	8 793 389
Prêts	0	324 267
Autres placements	81 024	1 260 273
Total	5 321 218	10 377 929
3) Intérêts passifs et frais de gestion		
Intérêts passifs	9 786 882	11 507 150
Frais de gestion	6 037 788	6 041 616
Total	15 824 671	17 548 767
Total des charges des charges financières et frais de gestion des placements	63 156 388	62 522 895

19. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 17 mars 2020.



Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en CHF)

	31.12.2019	31.12.2018
Bénéfice de l'exercice	7 927 525	7 463 778
Solde reporté de l'exercice précédent	722 254	258 477
Solde disponible	8 649 779	7 722 254

Proposition du Conseil d'administration

Dividende ordinaire	0	0
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	8 000 000	7 000 000
Solde à reporter	649 779	722 254
Soit au total	8 649 779	7 722 254

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

		Total		Vie individuelle	
		Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1	Primes brutes	220.0	189.6	167.1	161.6
2	Primes brutes cédées aux réassureurs	-6.7	-6.1	-6.7	-6.1
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	213.3	183.5	160.4	155.5
4	Variations des reports de primes	1.6	1.4	2.5	2.2
5	Variations des reports de primes : part des réassureurs	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	214.8	184.9	162.8	157.6
7	Autres produits de l'activité d'assurance	2.6	4.0	2.6	4.0
8	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	217.5	188.9	165.4	161.6
9	Charges des sinistres : montants payés bruts	-198.2	-314.3	-178.9	-300.4
10	Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	3.3	3.2	3.3	3.2
11	Variations des provisions techniques	-16.1	80.6	-16.1	80.6
12	Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-0.6	-2.0	-0.6	-2.0
13	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-25.1	-27.7	-	-
14	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-236.7	-260.1	-192.4	-218.6
15	Frais d'acquisition et de gestion	-37.8	-35.0	-32.9	-31.5
16	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	-
17	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-37.8	-35.0	-32.9	-31.5
18	Autres charges techniques pour propre compte	-4.1	-4.4	-4.1	-4.3
19	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)				
20	Produits des placements	150.4	178.7	150.4	178.7
21	Charges financières et frais de gestion des placements	-62.5	-63.2	-62.5	-63.2
22	Résultat des placements (20 + 21)	87.9	115.5	87.9	115.5
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-8.2	13.0	-	-
24	Autres produits financiers	31.4	22.6	31.4	22.6
25	Autres charges financières	-37.0	-31.7	-37.0	-31.7
26	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	12.9	8.7	18.4	13.5
27	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-		
28	Autres produits	-	-		
29	Autres charges	-	-		
30	Produits / charges extraordinaires	-	-		
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	12.9	8.7		
32	Impôts directs	-5.5	-0.8		
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	7.5	7.9		

Affaires en Suisse								Affaires à l'étranger	
Vie collective		Assurance-vie liée à des parts de fonds		Autres assurances sur la vie		Total		Total	
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
-	-	52.9	28.1	-	-	220.0	189.6	-	-
-	-	-	-	-	-	-6.7	-6.1	-	-
-	-	52.9	28.1	-	-	213.3	183.5	-	-
-	-	-0.9	-0.7	-	-	1.6	1.4	-	-
-	-	-	-	-	-	-0.0	-0.0	-	-
-	-	52.0	27.3	-	-	214.8	184.9	-	-
-	-	0.0	0.0	-	-	2.6	4.0	-	-
-	-	52.1	27.4	-	-	217.5	188.9	-	-
-	-	-19.3	-13.9	-	-	-198.2	-314.3	-	-
-	-	-	-	-	-	3.3	3.2	-	-
-	-	-	-	-	-	-16.1	80.6	-	-
-	-	-	-	-	-	-0.6	-2.0	-	-
-	-	-25.1	-27.7	-	-	-25.1	-27.7	-	-
-	-	-44.4	-41.6	-	-	-236.7	-260.1	-	-
-	-	-5.0	-3.5	-	-	-37.8	-35.0	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-5.0	-3.5	-	-	-37.8	-35.0	-	-
-	-	-0.0	-0.0	-	-	-4.1	-4.4	-	-
-	-	-	-	-	-	150.4	178.7	-	-
-	-	-	-	-	-	-62.5	-63.2	-	-
-	-	-	-	-	-	87.9	115.5	-	-
-	-	-8.2	13.0	-	-	-8.2	13.0	-	-
-	-	-	-	-	-	31.4	22.6	-	-
-	-	-	-	-	-	-37.0	-31.7	-	-
-	-	-5.5	-4.8	-	-	12.9	8.7	-	-

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	542.5	-	674.0
	Déductions	-1.3	-	-0.9
	Fonds propres de base	541.3	-	673.1
	Capital complémentaire	464.0	-	309.3
	CPR	1 005.3	-	982.3
		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	103.3	-	98.8
	Risque de marché	311.5	-	359.2
	Effets de diversification	-72.5	-	-70.8
	Risque de crédit	102.6	-	96.7
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	46.4	-	40.6
	Capital cible	491.3	-	524.5
		Clôture ex. préc. en %	Adaptations ex. préc. en %	Clôture ex. ss revue en %
Quotient SST		227.3 %		205.0 %

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	856.9		807.8
	Participations	0.0		0.0
	Titres à revenu fixe	2 390.6		2 457.8
	Prêts	420.7		441.9
	Hypothèques	446.4		377.6
	Actions	0.0		0.0
	Autres placements	407.8		611.3
	Placements collectifs de capitaux	243.0		450.3
	Placements alternatifs de capitaux	149.1		161.0
	Produits structurés	0.0		0.0
	Autres placements de capitaux	15.7		-
	Total des autres placements	4 522.3		4 696.4
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	246.6		287.4
	Créances sur instruments financiers dérivés	14.1		11.6
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	39.2		41.2
	Liquidités	54.4		29.6
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	10.5		5.8
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	10.5		5.8
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	-		-
	Assurance directe : assurance dommages	-		-
	Assurance directe : assurance-maladie	-		-
	Réassurance active : assurance dommages	-		-
	Réassurance active : assurance-maladie	-		-
	Assurance directe : autres affaires	-		-
	Réassurance active : autres affaires	-		-
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	-		-
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations	-		-
	Immobilisations corporelles	-		-
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	-		-
	Immobilisations incorporelles	1.3		0.9
	Créances nées d'opérations d'assurance	5.6		5.0
	Autres créances	30.2		24.7
	Autres actifs	-		-
	Capital non encore libéré	-		-
	Comptes de régularisation	27.6		24.0
	Total des autres actifs	429.5		430.2
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	4 951.8		5 126.6
BEL* : Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements	3 610.5		3 539.4
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	3 572.1		3 499.0
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	38.4		40.4
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	229.4		256.4
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	229.4		256.4
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	1.9		1.0
	Dettes liées à des instruments de taux	0.0		
	Dettes sur instruments financiers dérivés	5.1		5.7
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	18.0		15.9
	Dettes nées d'opérations d'assurance	46.7		139.7
	Autres passifs	12.7		170.5
	Comptes de régularisation	21.0		14.7
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	4 409.3		4 452.6
Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements		542.5		674.0

*BEL: Best Estimate of Liabilities

Rapport situation f

